



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'ASIPE

Séance du 5 mai 2022

Présidence : Philippe Charmoy, président

Le Conseil intercommunal de l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et environs (ASIPE), dans sa séance du jeudi 5 mai 2022, a accepté le préavis suivant :

- **N°3/2022 : Comptes 2021 et rapport de gestion.**

Attesté conforme au procès-verbal :

Payerne, le 6 mai 2022.

Le président :


Philippe Charmoy



La secrétaire :


Nadège Bulliard